



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1985-1986

24 avril 1986

PROPOSITION DE DECRET

GENERALISANT LES REDUCTIONS DE TARIFS
POUR PERMETTRE AUX MEMBRES DES FAMILLES NOMBREUSES
L'ACCES DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. LENFANT

(1) Voir Doc. Conseil 10 (1985-1986) - Nos 1 à 3.

ART. 4

Après « la réduction est de 30 p.c. au moins », ajouter « cette réduction ne se cumule pas avec une autre réduction accordée par rapport au prix adulte normal ».

P. LENFANT.